

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 4 juin 2025, Espace Capitale olympique, Vaudoise aréna, Prilly

Présidence	Thierry AMY, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région
Bureau de coordination	Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne Patricia SPACK ISENRIK, Syndique – Bussigny Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny Laurent BOVAY, Syndic – Crissier Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne
Lausanne Région	Alessia RADAELLI, Secrétaire générale Florence Wyss-Bieri, Assistante de direction (PV)
Communes excusées	Jouxens-Mézery, Lutry, Prilly, Pully, Servion, St-Sulpice

Prochaine assemblée générale : **Mercredi 8 octobre 2025, 17h, Château de Lutry**

Après une brève introduction, **M. T. AMY** donne la parole à M. Raphaël Comisetti, Président du Conseil d'administration du Centre Sportif de Malley (CSM) SA pour son mot d'accueil à la Vaudoise aréna. **M. R. Comisetti** tient tout particulièrement à remercier les communes de Lausanne Région, actionnaires du CSM SA, pour leur soutien qui va bien au-delà du cadre financier. Année après année, ce projet, fondé sur une dynamique de collaboration intercommunale, est devenu un véritable lieu de vie, activement sollicité par les habitants-es des communes actionnaires. Il conclut en soulignant la volonté de CSM SA de poursuivre cette collaboration étroite, de faire évoluer l'offre et de gérer efficacement et durablement la Vaudoise aréna.

M. T. AMY reprend la parole et ouvre la partie statutaire de la séance. Il souhaite à nouveau la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal du 9 octobre 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du Président

M. T. AMY donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).



4. Revue des activités de Lausanne Région

4.1. Rapport d'activités 2024 et perspectives 2025

Mme A. RADAELLI présente les activités 2024 et les perspectives 2025 (annexe 2).

4.2. Commission Activités sportives

M. O. DESCLOUX, Municipal du Mont-sur-Lausanne et président de la commission Activités sportives, présente les activités de la commission à l'assemblée (annexe 2).

Après une brève introduction, M. Descloux retrace l'histoire de la commission, active depuis 1994. Initialement créée pour répondre au manque d'infrastructures sportives dans la région lausannoise, ses axes de travail ont évolué au fil du temps, en fonction des besoins des communes. Il rappelle notamment qu'en 2004, un accent avait été mis sur la visibilité des clubs sportifs locaux ; le Guide sportif a ainsi été créé dans le but de favoriser l'engagement des habitant-es dans la pratique d'une activité physique. Il revient également sur les projets menés avec l'appui de Lausanne Région, dont le Dimanche sportif, qui a connu un franc succès jusqu'en 2015, réunissant lors de sa dernière édition plus de 5000 participant-es sur l'ancien site du centre sportif de Malley.

M. Descloux présente ensuite les 12 membres de la commission, soulignant l'implication active de chacun et chacune. Ces contributions permettent des échanges constructifs et le développement de politiques sportives adaptées aux réalités locales et régionale.

Dans ce contexte, il introduit le dernier projet porté par la commission : un guide pratique à destination des communes, intitulé « Élaboration d'une politique sportive communale ». Ce document, qui sera présenté lors d'une soirée d'échanges le 11 juin 2025, a pour objectif de fournir un outil clé en main pour accompagner les communes dans la mise en place de leur politique sportive tout en tenant compte des ressources humaines et financières dont elles disposent.

Pour conclure, M. Descloux rappelle l'importance des soutiens au sport associatif, en mentionnant le guide en ligne accessible sur www.guidesportif.ch qui recense de nombreuses informations utiles pour encourager la pratique sportive. Il souligne également le soutien apporté aux manifestations régionales telles que Panathlon Family Games, Lausanne sur Mer et Trophée Région Lausannoise.

4.3. Commission Promotion économique

M. P.-A. HILDBRAND, Municipal de Lausanne et président de la commission Promotion économique, présente les activités de la commission à l'assemblée (annexe 2).

Il commence par présenter les membres de la commission, en les remerciant pour leur engagement et leur contribution active aux différents projets.

Sans revenir en détail sur la Stratégie régionale de développement économique (LADE), déjà présentée et adoptée lors de l'Assemblée générale du 9 octobre 2024, il rappelle que celle-ci a été validée par le Canton de Vaud en fin d'année 2024. Cette validation a permis de débloquer des soutiens à divers projets, pour un montant total avoisinant CHF 140'000.- en 2024.

M. Hildbrand évoque également les événements co-organisés avec Lausanne Région, ainsi que les soutiens financiers et subventions accordés durant l'année, pour un montant d'environ CHF 50'000.-.

Enfin, il revient sur l'édition 2025 des PERL, mettant en avant la cérémonie de remise des prix, événement phare et véritable carte de visite pour Lausanne Région. Organisée grâce à des partenariats solides, notamment la BCV, la CVCI et les Retraites populaires, la soirée a réuni



plus de 300 personnes. Plusieurs entreprises innovantes y ont été distinguées, actives dans des domaines aussi variés que la santé, l'environnement ou encore la cybersécurité.

Il conclut en soulignant l'importance pour les communes membres de soutenir et fidéliser les entreprises innovantes et prometteuses, véritables leviers du développement économique local.

M. T. Amy remercie MM Descloux et Hildbrand pour leurs interventions. Il adresse également ses remerciements à l'ensemble des chef-fes de projets et au secrétariat général pour leur soutien et leur travail remarquable dans le cadre des commissions thématiques de Lausanne Région.

5. Comptes 2024

5.1. Présentation des comptes 2024

M. T. AMY présente les comptes 2024 (annexe 3).

La documentation nécessaire a été transmise aux communes en amont de la séance.

En complément, M. T. Amy tient à souligner les points suivants :

Au niveau des charges du personnel, le poste de chef-fe de projets porté au budget n'a pas été repourvu et une requalification salariale de deux postes suite à des départs a été réalisée.

Dans le cadre du renouvellement de la convention DEIS signée entre l'Etat de Vaud et les régions, la subvention a été augmentée à CHF 300'000.- soit CHF 175'200.- de plus qu'en 2023. M. T. Amy remercie vivement M. Jean-Baptiste Leimgruber, responsable de l'Office du développement économique (OFDEV), représentant du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), pour cette marque de reconnaissance du travail accompli par Lausanne Région.

Concernant le PALM 2025, les études financées en 2024 ont été moins importantes que prévu. Ces montants ont été imputés aux réserves PALM.

Pour plus de détails, notamment l'état des réserves, M. T. Amy renvoie les membres de l'Association aux commentaires annexés au compte 2024 (annexe 4).

L'exercice 2024 se clôt par un excédent de produit CHF 40'180.18 qu'il est proposé d'attribuer au capital.

M. T. Amy invite l'assemblée à formuler ses questions ou commentaires.

À la question concernant la campagne de comptage non réalisée en 2024, M. T. Amy précise que les comptages ne sont pas effectués chaque année. Le montant figurant au budget et dans les comptes 2024 correspond à l'activation au bilan et à l'amortissement qui est comptabilisé dès la première année à hauteur de CHF 50'000.-. Il informe que la commission Transports et mobilité travaille actuellement à un nouveau concept pour les futures campagnes. Mme Tinetta Meystre, présidente de la commission, ainsi que Mme A. Radaelli se tiennent à disposition pour toute information complémentaire.

Sans autre question, M. T. Amy passe la parole à MM Borgeaud et Monod pour les points suivants.

5.2. Rapport de l'organe de révision Intermandat SA

M. L. Borgeaud, Associé et président du conseil d'administration d'Intermandat SA, donne lecture de son rapport à l'assemblée (annexe 5).



5.3. Rapport de la commission de gestion

M. A. MONOD, Syndic d'Epalinges et membre de la commission de gestion, donne lecture du rapport de la commission de gestion à l'assemblée (annexe 6).

5.4. Approbation des comptes et décharge au Bureau de coordination

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale, qui accorde sa décharge au Bureau de coordination.

6. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, la partie statutaire est levée à 18h. Le président remercie l'assemblée pour sa participation.

La soirée se poursuit avec l'intervention de **M. John Fust**, Directeur sportif du LHC qui prend la parole pour une présentation sur le thème de « L'importance du leadership et de la culture dans la haute performance ».

Au terme de cette intervention, les personnes présentes ont poursuivi leurs échanges autour d'un apéritif dînatoire.

Pour Lausanne Région :

Thierry Amy
Président

Alessia Radaelli
Secrétaire générale

Distribution : aux communes membres de Lausanne Région

Annexes : 1. Message du Président
2. Présentation
3. Comptes de Lausanne Région 2024
4. Commentaires aux comptes
5. Rapport de l'organe de révision
6. Rapport de la commission de gestion